

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE JOUCAS

SEANCE DU 5 FEVRIER 2024

Envoyé en préfecture le 12/02/2024

Reçu en préfecture le 12/02/2024

Publié le

ID : 084-218400570-20240205-DEL_24_01_01-DE

Nombre de membres :

- Afférents au Conseil Municipal 11
- En exercice 10
- Qui ont pris part à la délibération..... 8

OBJET DE LA DELIBERATION n° 24-01-01

**CREATION D'UNE AIRE MULTIMODALE /
DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE
LA DETR 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le cinq du mois de février à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué le 31.01.2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, en mairie de JOUCAS, sous la Présidence de Mr. Lucien AUBERT, Maire,

Etaient présents : M. Lucien AUBERT, Mme Séverine GUILLOT, M. Maurice JEAN, M. Olivier LAUBRON, Mme Laëtiffia NICOLAS, M. Lionel NICOLAS, Mme Muriel PONTET, M. Alessandro POZZO.

Absents excusés : M. Laurent QUEYTAN, M. Thibaud RICHARD.

Mme Muriel PONTET a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance et rappelle à l'assemblée délibérante le projet de création d'une aire multimodale en bordure de la route de la Sainte.

Puis il expose ce qui suit :

Ces travaux peuvent prétendre à la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2024. Une aide financière au titre du dispositif « Ma commune d'Abord » d'un montant de 57.000 € a été octroyée par la Région Provence-Alpes- Côte d'Azur et une aide au titre de la répartition des amendes de police d'un montant de 24.500 € par le Département de Vaucluse. Cette opération n'avait pas été retenue en 2023 au titre de la DETR.

Par conséquent, le plan de financement pourrait s'établir comme suit :

Dépenses		Recettes	
Montant des travaux	190.840,50	DETR (31,916 %)	68.300,00
Maîtrise d'œuvre	15.267,24	REGION – Ma Commune d'Abord (26,635 %)	57.000,00
Etude de sol	4.990,00	AMENDES de POLICE (DPT) (11,449 %)	24.500,00
Imprévus et divers	2.902,26	Autofinancement (30%)	64.200,00
Total HT de l'opération	214.000,00	Total	214.000,00

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le plan de financement des travaux pour la création d'une aire multimodale précité et solliciter la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2024.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Où l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré

A l'unanimité,

- **APPROUVE** le projet de création d'une aire multimodale et le plan de financement précité réactualisé ;
- **SOLLICITE** une subvention d'un montant de 68.300,00 € au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2024 auprès de l'Etat ;
- **PRECISE** que les crédits nécessaires de cette opération seront inscrits au budget primitif 2024 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette demande.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et ans susdits.

Le Maire,
Lucien AUBERT



La secrétaire de séance,
Muriel PONTET

Envoyé en préfecture le 12/02/2024

Reçu en préfecture le 12/02/2024

Publié le

ID : 084-218400570-20240205-DEL_24_01_01-DE